



Angoulême, le 29 janvier 2019

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Levée du niveau jaune du dispositif hivernal en Charente**

-----

Après six jours de mobilisation, la préfète de la Charente a levé le niveau jaune du dispositif hivernal de la Charente, le lundi 28 janvier au soir.

Le déclenchement tenait compte de la tension observée sur le dispositif d'hébergement d'urgence et de la baisse des températures annoncée par Météo France la semaine dernière. Durant le niveau jaune, des places sont demeurées vacantes dans les structures d'accueil.

Le dispositif est ramené au niveau de veille et de vigilance hivernale, en adéquation avec les évolutions climatiques, les préconisations émises par les acteurs de terrain et les analyses des services de l'État.

Un lieu d'accueil pour les personnes les plus vulnérables ne désirant pas intégrer un hébergement d'urgence (centre d'accueil d'urgence de nuit, haltes de nuit, nuitées d'hôtel, etc.) mais acceptant une mise à l'abri momentanée permettant une restauration chaude a tout de même été maintenu la nuit dernière.